

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
DES 17 & 18 mars 2016**

**Rapport n° CR 50-16 :
Créer une biennale de l'architecture et de l'urbanisme**

AMENDEMENT

L'article 1 de la délibération est ainsi rédigé :

"S'engage à recueillir l'ensemble des travaux produits en lien avec l'architecture et de l'urbanisme dans le cadre du Grand Paris, en particulier ceux menés par le Conseil régional d'Île-de-France.

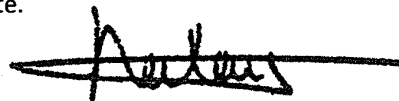
S'engage à créer une biennale de l'architecture et de l'urbanisme qui aura entre autre pour objet de pérenniser les travaux impulsés et produits par le Conseil régional d'Île-de-France."

EXPOSE DES MOTIFS

Notre groupe considère qu'un tel événement ne peut se permettre de faire l'impasse sur les travaux que la région Île-de-France a engagé ces dernières années.

La région avait en effet su mettre en place des dispositifs dont l'utilité et l'expertise ont été reconnus de tous les acteurs du secteur : dispositifs régionaux de type ateliers de la création urbaine ou rendez-vous organisés par l'AIGP, la maison de l'architecture en IDF, travaux de l'IAU...

L'architecture et l'urbanisme en Île-de-France, liés ou pas au Grand Paris, ont déjà une histoire forte et découlent d'une dynamique qui ne peut être ainsi mise de côté.



Céline MALAÏSÉ